

2221
09757

OFFICE MALIEN DU BETAIL ET DE LA VIANDE

(O M B E V I)

Directeur Général : Docteur SY

Organisation pour la Mise en Valeur
de l'élevage Sénégalais (OMBEVI)

Etude sur l'abattage des animaux de boucherie à
Kayes et Kayes N. Di: (1 ère Région).

par René L. SEYNAVE, Consultant F.A.O.
(en République du Mali, 12 - 26 Février 1974)

avec la collaboration de DOUMBIA Mamadou,
Ingénieur des travaux d'élevage (OMBEVI)

Centre Régional de Documentation
Sénégalais

PROJET FAO/PNUD/MALI 523

Le consultant tient avant tout exprimer sa très profonde gratitude à toutes les personnes qui l'ont accueilli avec amitié tant à l'Office Malien du Bétail et de la Viande qu'au Projet FAO/PNUD/MALI 523.

Il a été sensible à l'aide généreuse qu'ils lui ont à tout moment apportée, permettant de tirer le meilleur parti d'un séjour de courte durée.

Il tient à remercier tout particulièrement :

- Monsieur le Chef de Bataillon A. DANFAGA, gouverneur de la 1 ère Région, qui nous a reçu très aimablement en dépit de ses nombreuses occupations et a bien voulu nous faire part de son accord total sur les avis et solutions envisagées.
- Le docteur Y. SYLLA, vétérinaire coordinateur à Kayes, et à toute son équipe pour son esprit d'organisation et d'efficacité, de positive franchise et pour les renseignements très précieux qu'il a mis sans détour à notre disposition.
- M. M.I. DIARRA, Directeur Régional du Génie Rural à Kayes, qui avec amabilité, s'est immédiatement inséré dans le sens des objectifs recherchés.

On ne lui en voudra pas de citer plus amicalement celui qui a partagé toute la quête nécessaire à cette étude en apportant sa connaissance du pays et les ressources de sa spécialité : M.M. DOUMBIA

R.L.S. Février 1974

GUIDE - IDEES

Note préliminaire :

Le présent "guide - idées" n'est ni un résumé , ni un sommaire. C'est une note de synthèse qui permet à la fois d'avoir une idée rapide de l'étude et de savoir immédiatement où trouver les faits ou le raisonnement qui a conduit à telle détermination, par renvoi aux alinéas du rapport. Il peut être détaché du rapport et utilisé indépendamment.

- L'abattage des animaux de boucherie à Kaye et Kayes N'Di

Consultant F.A.O. R.L. SEYNAVE 12 - 26 Février 1974

Collaboration de M.M. DOUMBIA (OMBEVI)

Les besoins en viande de l'agglomération de Kayes et Kayes N'Di, situées de part et d'autre du fleuve Sénégal, en font le principal centre d'abattage de province, 50 % de plus que le mieux placé (2-5). L'augmentation des abattages est certaine, mais en dépit d'affirmations diverses n'apparaît pas spectaculaire (2-1). L'incidence des ovins-caprins est faible et la part des ovins peut servir de test aux perspectives en matière de consommation (2-2 et 2-3). Le nombre de têtes est plus riche d'enseignements que le tonnage lui-même (2-4).

Kayes et Kayes N'Di disposent de trois lieux destinés à l'abattage mais d'aucun abattoir (3-0). L'emplacement actuel de Kayes est antihygiénique, vétuste, périmé (3-1-0; 3-1-3; 3-1-4.) De plus il est saturé (3-1-1). Une source intéressante de protéines est perdue avec le sang (3-1-2). La dépouille étant faite au sol, la peau est déteriorée (3-1-5). Les carcasses présentent des lésions de blessures dues au transfert depuis le marché aux bestiaux situé de l'autre côté du fleuve, transfert dangereux aussi pour la sécurité du public (3-1-7).

La "part coutumière" est faible, on ne peut compter sur elle pour compenser les charges d'un nouvel abattoir (3-1-6) A Kayes N'Di n'existe qu'une aire d'abattage très surchargée ce qui arrive à abattre à terre (3-2).

L'abattoir projeté a vu ses travaux arrêtés depuis 1965 (3-3-1). Les structures métalliques commencent à s'altérer mais elles sont encore en bon état et utilisables (3-3-2) Cependant cet abattoir a été situé en un mauvais emplacement, entièrement tourné vers une hypothétique exportation, de part faible dans le programme. La conception d'ensemble était disproportionnée au programme réel et aux prévisions raisonnables, ce qui coûte cher car toutes les techniques ne sont pas miniaturisables au delà d'une certaine limite (3-3-3-1 et 3-3-3-2). Les chambres froides ne sont vraiment nécessaires que pour l'exportation et doivent être supportées par celui qui entend se livrer à cette spéculation (3-3-3-3 et 4-4-5-).